

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 février 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. ALMEIDA et Mlle MASLOUHI

Convocation envoyée le 9 février 2012

Publié le 17 février 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Gilbert MENUT	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Noëlle CABBILLARD.

### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Benoît BORDAT	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Lucien BRENOT	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
M. Michel ROTGER	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
Mme Claude DARCIAUX	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Rémi DELATTE	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Gilles TRAHARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Les Négociales - Organisation du 23ème Challenge de négociation commerciale 2012  
- Demande de subvention 2012**

Le Grand Dijon a été destinataire le 1er décembre dernier, d'un dossier de partenariat établi par le Centre de Qualification de Dijon « Les Négociales » au titre de l'organisation du 23ème Challenge de négociation commerciale 2012.

Cette année, la manifestation « Les Négociales » a lieu le 22 février 2012 au Palais des Congrès de Dijon. Ce concours, organisé dans plusieurs centres, permet la qualification de plusieurs candidats qui participeront à la grande finale à Nancy fin mars 2012. Il est ouvert à tous les élèves suivant une formation commerciale (17 centres de formation commerciale en Côte d'Or dont 9 sur Dijon sont concernés).

Les Négociales sont aujourd'hui devenues un lieu privilégié de recrutement pour les entreprises, et un tremplin vers la vie professionnelle pour les futurs commerciaux.

Parmi la centaine de professionnels impliqués dans la démarche, peuvent être cités sur l'agglomération : Axa, Carrefour, Merck Médication Familiale, Orange Dijon, Pomona France, SNCF, etc ...

Lors du 23ème Challenge de Négociation Commerciale, 200 étudiants en commerce venant de Dijon, Quetigny, Beaune..., sont attendus ainsi que 90 professionnels issus d'entreprises locales et nationales.

Le concept « des Négociales » est de rapprocher les étudiants et professionnels, en créant une situation de négociation réelle lors d'un jeu de rôle de 10 minutes, devant un jury de professionnels qui évaluera les performances des candidats.

Sur la base d'un budget prévisionnel s'élevant à 22 414 € (ci-joint en annexe), les collectivités locales (Région Bourgogne, Département de la Côte d'Or, Grand Dijon) sont sollicitées chacune à hauteur de 3.500 €, soit 16 % de la dépense globale.

Pour mémoire, le Grand Dijon est partenaire de l'opération depuis l'année 2008. A ce titre, il a apporté un soutien financier annuel de 3 500 €.

En 2010, au vu du bilan des dépenses réalisées, le versement effectif du Grand Dijon a été de 3 400 € et en 2011 de 3 500 €.

L'objectif de ce concours est de permettre de découvrir de nouvelles compétences, et aura à terme, des retombées positives sur l'emploi dans l'agglomération. Il concourt au fait de conserver les jeunes diplômés localement.

Il est donc proposé de **participer à l'organisation de l'évènement à hauteur de 3 500 €, étant entendu que cette subvention pourrait être réduite si le budget final s'avérait inférieur aux dépenses prévisionnelles**. La subvention allouée pourrait être versée en deux temps :

- Acompte de 50 % après dépôt de la délibération en Préfecture ;
- Solde sur présentation du bilan financier de l'opération.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 3.500 € au Centre de Qualification de Dijon au titre de l'organisation du 23ème Challenge « Les Négociales » 2012 ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra selon les conditions précisées ci-avant ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

